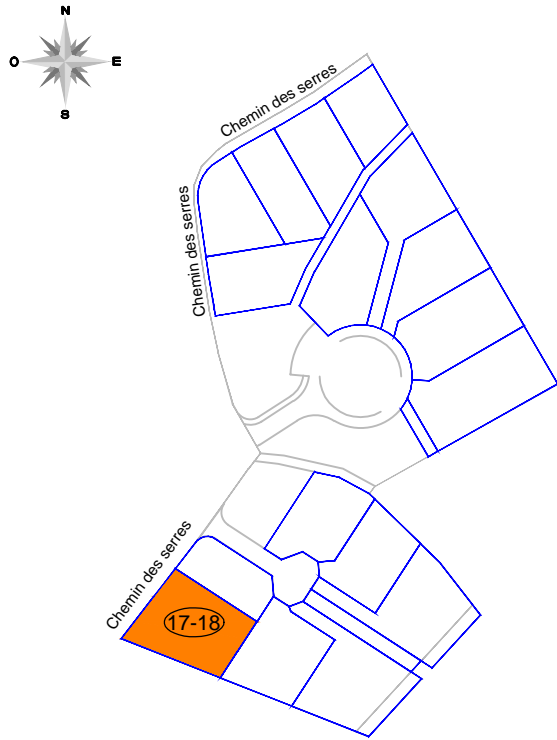


# Plan de repérage

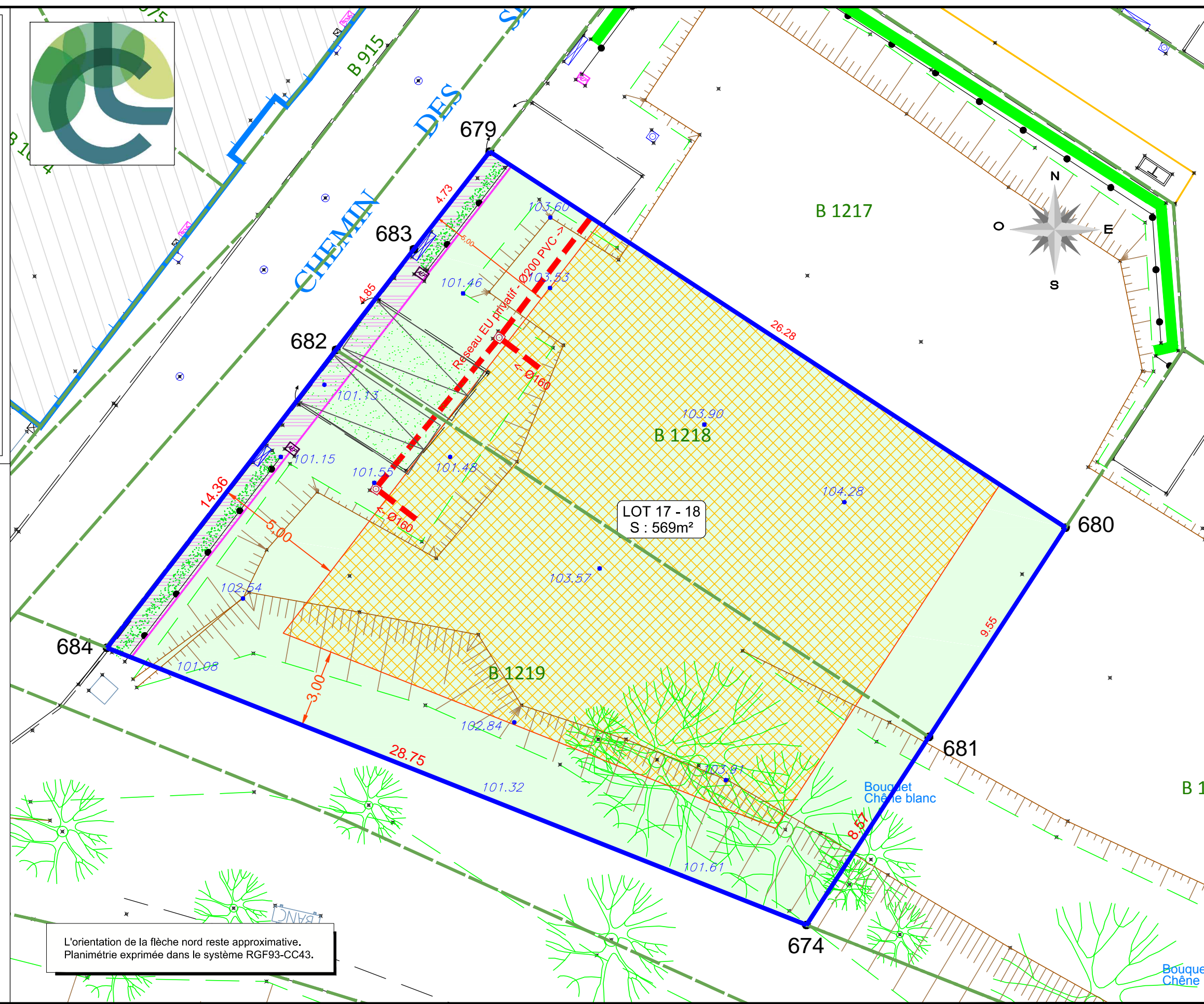


## Légende

- Application cadastrale
- Emprise du lot
- Emprise constructible pour l'habitation (hors annexes)
- Stationnement non clos en dalle stabilisante à la charge de l'aménageur
- Haie végétale, à la charge de l'aménageur
- Coffret technique
- Points de niveaux après travaux, le 15/05/2023
- Clôture en maille rigide ht 1,80m, réalisée par l'aménageur en retrait de 1.00m à l'intérieur du lot
- Servitude de passage réseau pour arrosage de la haie, la haie doit être accessible depuis la voie, la clôture est réalisée en retrait de 1.00m à l'intérieur du lot, plantation réalisée par l'aménageur.

Surface de plancher Lot 17 maximum: 110m<sup>2</sup>  
 Surface imperméable Lot 17 maximum: 130m<sup>2</sup>  
 Surface de plancher Lot 18 maximum: 110m<sup>2</sup>  
 Surface imperméable Lot 18 maximum: 130m<sup>2</sup>

L'orientation de la flèche nord reste approximative.  
 Planimétrie exprimée dans le système RGF93-CC43.



Dossier n° 27731 | Echelle : 1/150 | Date : 29 / 03 / 2024

**CABINET SIRAGUSA**  
 GEOMETRES EXPERTS  
 Parc Club du Millénaire - Bât 4  
 1025, Av. Henri Bequerel  
 34000 MONTPELLIER  
 Tél : 04.99.136.136  
 Fax : 04.99.136.137  
 Email : geometre@siragusa.fr



**COMMUNE DE MARGON**  
 LOTISSEMENT "LOUS CROUSES"  
 Secteur "Lous Crouses" Ancien chemin de Caux

**LOT n°17 - 18**  
**PLAN DE VENTE**